PROGRAMME DE FORMATION

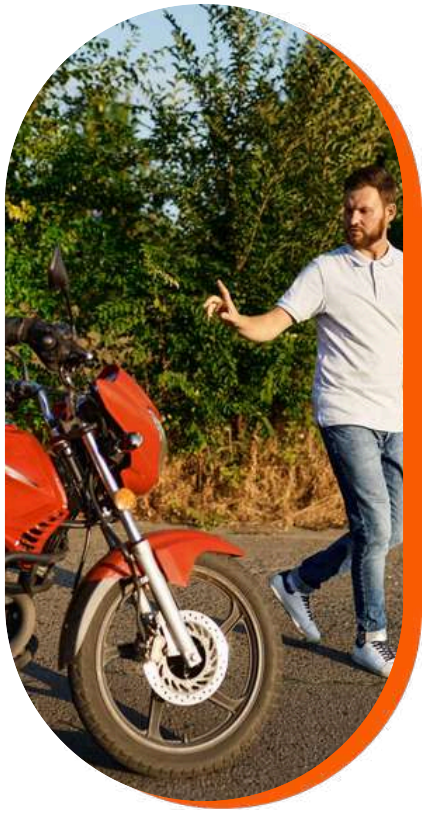

Passerelle A2 vers A

Mis à jour le 2 janvier 2026

Ce document a été édité par World Becomes Digital. Aucune duplication ou utilisation pour des buts autres que ceux définis par World Becomes Digital ne sont permises sans autorisation écrite.

Cette formation permet la levée de la restriction en termes de cylindrée de la catégorie A2 et de valider la catégorie A.

Celle-ci est réservée aux titulaires du permis de conduire de catégorie A2 depuis plus de 2 ans.

Objectifs pédagogiques :

Amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;
Comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;
Travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite.

Durée :

7 heures de formation minimum.

Pré-requis :

- être titulaire du permis A2 depuis 2 ans minimum

Modalités d'accès :

Un entretien préalable est programmé afin de définir les modalités de la formation ainsi que les modalités d'inscription. Un dossier d'inscription doit également être constitué afin que l'auto-école puisse réaliser les différentes actions nécessaires en vue de la mise à jour du permis de conduire à l'issue de la formation (liste des documents nécessaires disponible à l'accueil).

Délais d'accès :

Financement personnel :

- **Contrat conclu en présentiel :** entrée en formation immédiate.
- **Contrat conclu à distance :** entrée en formation après échéance du délai de rétractation de 14 jours.

Financement professionnel :

- **Contrat conclu en présentiel :** entrée en formation après échéance du délai de rétractation de 14 jours.
- **Contrat conclu à distance :** entrée en formation après échéance du délai de rétractation de 14 jours.

Mis à jour le 2 janvier 2026

Ce document a été édité par World Becomes Digital. Aucune duplication ou utilisation pour des buts autres que ceux définis par World Becomes Digital ne sont permises sans autorisation écrite.

Modalités pédagogiques :

Théorie : Formation en présentiel.
Pratique : Formation en présentiel.

Capacité maximum par enseignant : 3 élèves par leçon de conduite.

En fin de formation, une attestation est remise par votre école de conduite. Elle ne permet de conduire un véhicule de la catégorie A qu'à compter du jour où vous êtes en possession du titre de conduite définitif.

Caractéristiques :

Véhicule utilisé	Catégorie A (véhicule à deux roues) : • puissance minimale de 50 kW • cylindrée minimale de 595 cm³ pour un moteur à combustion interne. • rapport puissance/poids supérieur ou égal à 0,25 kw/kg pour un moteur électrique. • poids à vide minimum de 175 kilogrammes • équipé d'une selle biplace et de deux rétroviseurs homologués. Pendant la séquence hors circulation, chaque élève doit disposer d'une motocyclette. Pour la séquence en circulation, une seule motocyclette est utilisée. L'enseignant conduit le véhicule suiveur, en liaison radio avec l'élève conducteur de la moto. Au maximum trois autres élèves en situation d'écoute pédagogique peuvent être dans ce véhicule suiveur.
Enseignement	• La formation dure 7 heures, quel que soit le nombre d'élèves. • La formation est dispensée par un enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite des véhicules de la catégorie A en cours de validité. • La formation est composée d'une séquence théorique et de deux séquences pratiques (hors circulation et en circulation). • La séquence en circulation comprend des phases d'écoute pédagogique et s'effectue avec un maximum de quatre élèves.

Mis à jour le 2 janvier 2026

Ce document a été édité par World Becomes Digital. Aucune duplication ou utilisation pour des buts autres que ceux définis par World Becomes Digital ne sont permises sans autorisation écrite.

Programme de formation :

Séquences	Durée	Intitulé	Contenu
Séquence 1	2h	Théorie	• Statistiques de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motocyclettes. • Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des motocyclettes. • Explication et échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse. • Explication et échanges sur les raisons du caractère indispensable du port des équipements de protection. • Conduite et produits psychoactifs.
Séquence 2	2h	Maniabilité hors circulation	S'adapter à un nouveau véhicule et comprendre la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses. Explications et travail sur : • les situations de changements de direction à droite et à gauche, • le freinage, • les techniques d'inclinaison.
Séquence 3	3h	Circulation et clôture de la formation	• Réalisation d'un audit de la conduite du ou des élèves, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action : chaque élève effectue 30 minutes au minimum de conduite, puis 10 minutes sont consacrées au bilan de sa prestation. • Clôture de la formation (20 minutes), échanges et bilan.

Mis à jour le 2 janvier 2026

Ce document a été édité par World Becomes Digital. Aucune duplication ou utilisation pour des buts autres que ceux définis par World Becomes Digital ne sont permises sans autorisation écrite.